

COMPTE RENDU du Comité Technique

PONTS NATURELS 2012

Le Comité Technique de Proximité avait été convoqué le mardi **6 décembre 2011** puis le vendredi 9 décembre 2011 en raison du boycott.

L'ordre du jour concernait, au point n° 7 : Les ponts naturels 2012

Le CT ayant été boycotté une deuxième fois, les décisions de l'administration sont considérées comme validées même s'il n'y a pas eu de débats.

6 ponts naturels étaient possibles, la direction locale en a retenu 4

Lundi 30 avril 2012 (veille du mardi 1^{er} mai)	RETENU
Lundi 07 mai 2012 (veille du mardi 8 mai)	RETENU
Vendredi 18 mai 2012 (suivant le jeudi 17 mai ascension)	RETENU
Vendredi 2 novembre 2012 (suivant le jeudi 1 ^{er} novembre)	NON
Lundi 24 décembre 2012 (veille du mardi 25 décembre)	RETENU
Lundi 31 décembre 2012 (veille du mardi 1 ^{er} janvier 2013)	NON

Une des journées fera l'objet du dépôt de l'autorisation d'absence exceptionnelle accordée en remplacement des jours comptables (au choix de l'agent).

Pour les trois autres journées, il faudra déposer dans AGORA Libre service :

- ✓ des congés annuels
- ✓ des jours d'ARTT
- ✓ des jours épargnés sur le Compte Epargne Temps
- ✓ des récupérations d'horaires variables

Depuis la circulaire du 22 août 2011, les organisations syndicales n'ont plus le droit d'afficher sur leur site web les listes nominatives des agents mutés ou sélectionnés sur une liste d'aptitude ou un tableau d'avancement.

Ceux qui ne sont pas syndiqués et qui souhaitent recevoir les tableaux des sélectionnés ou les informations sans pour autant être adhérents doivent adresser un courriel sur la boîte mail du syndicat FO DGFIP à l'adresse suivante :

fo.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr